**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## De l'informel à l'entreprenant : la Couverture Santé Universelle, première incitation à la formalisation de l'économie

*Le Fonds de Solidarité de Santé assurera la prise en charge des entreprenants formalisés, avec l'appui d'un fonds de roulement promis par le Ministère de l'Économie nationale.*

**Kinshasa, le 12 novembre 2026.** Le Coordonnateur du Conseil National de la Couverture Santé Universelle (CN-CSU), Dr Mbongani Kabila Polydor, a pris part ce jeudi, au Centre financier de Kinshasa, à la cérémonie officielle de remise des premières attestations d'activité E1 et des cartes aux entreprenants.

Organisée par le Ministère de l'Économie nationale sous le Haut Patronage de la Première Ministre, Judith Suminwa Tuluka, et placée sous le thème « De l'informel à l'entreprenant », la cérémonie a réuni près de 2 000 entreprenants. Y ont également pris part le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, et la Directrice Générale du Guichet Unique de Création d'Entreprise (GUCE), Mme Kisolokele Mvete.

La cérémonie a consacré la formalisation de 25 373 entreprenants, dont les attestations sont enregistrées dans un système interconnecté. Elle marque une avancée concrète du Programme national de formalisation de masse de l'économie informelle, qui a déjà permis d'identifier plus de 200 000 acteurs économiques à travers le pays.

Dans son intervention, le Vice-Premier Ministre a souligné que la réforme vise à reconnaître les activités économiques et à faciliter leur structuration, tout en ouvrant progressivement l'accès à des mécanismes d'accompagnement, notamment la Couverture Santé Universelle. La Première Ministre a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à accompagner les entreprenants dans le développement de leurs activités.

### La couverture santé, premier avantage concret

Le programme repose sur une approche fondée sur des avantages concrets pour les entreprenants : accès aux services financiers et au microcrédit, couverture santé améliorée, renforcement des capacités entrepreneuriales et espaces de travail modernes.

« Nous avons été honorés de participer à cette activité, qui nous a permis d'échanger avec toutes les parties prenantes. L'attestation est une première étape. La formalisation doit s'accompagner d'incitations, et la première identifiée par le Gouvernement est la Couverture Santé Universelle, que nous impulsons sous le leadership du Président de la République », a déclaré Dr Mbongani Kabila Polydor.

Le Coordonnateur a précisé que l'Assurance Maladie Obligatoire des entreprenants sera portée par le Fonds de Solidarité de Santé (FSS), en collaboration avec les mutuelles existantes.

**Un fonds de roulement pour une prise en charge rapide**

Le Ministère de l'Économie nationale promet de verser au FSS un fonds de roulement destiné à la prise en charge des entreprenantes et entreprenants. Ce fonds servira de garantie : pendant que la collecte des cotisations se met en place, le FSS sera déjà en mesure d'offrir des soins aux bénéficiaires.

**Chiffres clés**

- 25 373 entreprenants formalisés
- Plus de 200 000 acteurs économiques identifiés
- Près de 2 000 entreprenants présents à la cérémonie
- 3 documents stratégiques : Diagnostic de l'économie informelle en RDC, Politique nationale de formalisation, Stratégie nationale de formalisation

**À propos du CN-CSU**

Le Conseil National de la Couverture Santé Universelle est un Service spécialisé de la Présidence de la République, institué par l'Ordonnance-Loi n°23/006 du 03 mars 2023, complétant la Loi 18/035 du 13 décembre 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique. Il est chargé de coordonner la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle en République Démocratique du Congo.

**Contact presse**
BOMBOKA NGBOLONDO PATRICK

Point focal Département de Communication et Presse

+243 813628830
patrickbomboka@cn-csurdc.org
www.cn-csurdc.org